

Mairie d'ARRONDISSEMENT de
Du à, huit heures trente-huit, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

N. le d à heure du décédé profession
à ans, né à département d domicilié à
et d

Sur la déclaration à moi faite par
Âgé de ans, profession d domicilié à
qui a dit être d défunt et par
Âgé de ans, profession d
domicilié à qui a dit être d défunt
Et ont, les déclarans,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

Mairie d'ARRONDISSEMENT de
Du à, huit heures trente-huit, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

N. le d à heure du décédé profession
à ans, né à département d domicilié à
et d

Sur la déclaration à moi faite par
Âgé de ans, profession d domicilié à
qui a dit être d défunt et par
Âgé de ans, profession d
domicilié à qui a dit être d défunt
Et ont, les déclarans,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

Mairie d'ARRONDISSEMENT de
Du à, huit heures trente-huit, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

N. le d à heure du décédé profession
à ans, né à département d domicilié à
et d

Sur la déclaration à moi faite par
Âgé de ans, profession d domicilié à
qui a dit être d défunt et par
Âgé de ans, profession d
domicilié à qui a dit être d défunt
Et ont, les déclarans,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

Mairie d'ARRONDISSEMENT de
Du à, huit heures trente-huit, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

N. le d à heure du décédé profession
à ans, né à département d domicilié à
et d

Sur la déclaration à moi faite par
Âgé de ans, profession d domicilié à
qui a dit être d défunt et par
Âgé de ans, profession d
domicilié à qui a dit être d défunt
Et ont, les déclarans,
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.